



CONFORT ET SÉRÉNITÉ



Notice d'Installation
Volet Roulant Immergé
Éternelle Furtiv
CONFORT ET SÉRÉNITÉ



Couverture de sécurité conforme
à la norme NF P 90-308
pour une installation et une utilisation
conforme à cette documentation de montage.



Volet Roulant Immergé

Éternelle Furtiv avec paliers ronds

Documentation technique de montage

À LIRE ATTENTIVEMENT

ET À CONSERVER POUR UNE CONSULTATION ULTÉRIEURE

NORMES:

- **Ne jamais laisser un enfant sans surveillance.**
- **Le propriétaire ou l'utilisateur est responsable de l'utilisation et de la sécurité de sa piscine.**
- **Le propriétaire ou l'utilisateur de celle-ci doit être vigilant, prudent, conscient des risques.**
- **Suivre les instructions de cette documentation technique de montage.**
- **Veiller impérativement, à ce que la couverture soit fermée et verrouillée après toute utilisation de la piscine.**
- **L'installateur doit se conformer à cette documentation technique de montage.**
- **Les sangles (boucles anti-soulèvements) sur les largeurs de la couverture soient bien bouclées afin d'empêcher qu'un enfant passe dessous.**
 - **Le bassin ne doit pas avoir, en aucun cas, un jour latéral supérieur à 70 mm.**
 - **Il faut maintenir la clé pendant la fermeture de la couverture et, surtout, retirer cette clé après fermeture.**
- **La couverture est conforme à la norme NF P 90-308.**

RÉCEPTION DE LA COUVERTURE DE PISCINE



CONTENU DE LA PALETTE

- 1 axe aluminium + moteur + montage opposé moteur (arbre et bagues)
- 1 coffret électrique et 1 commutateur à clé
- Des boucles anti-soulèvement et 1 sachet de visserie
(Quantité selon la largeur de la piscine)
- Des sangles d'enroulement fixation à l'axe
(Quantité selon la largeur de la piscine)
- Lés de 50cm de lames (6 lames/lé)
(Quantité selon la longueur de la piscine)
- Equerres de fixations des boucles anti-soulèvements
(Quantité selon la largeur de la piscine)
- 1 documentation technique de montage

En cas de constat de pièces manquantes ou défectueuses,

il est important :

- De mentionner les réserves et observations sur le bordereau de transport et d'adresser une copie, de ce courrier, à la société Éternelle cover.
- D'adresser un courrier recommandé avec accusé de réception au responsable du transport dans les 2 jours qui suivent la livraison en détaillant précisément les problèmes constatés.
- **Le contrôle de la qualité de l'emballage d'origine doit être effectué en présence du livreur.**
- **Le contenu de la caisse doit être contrôlé à la livraison.**

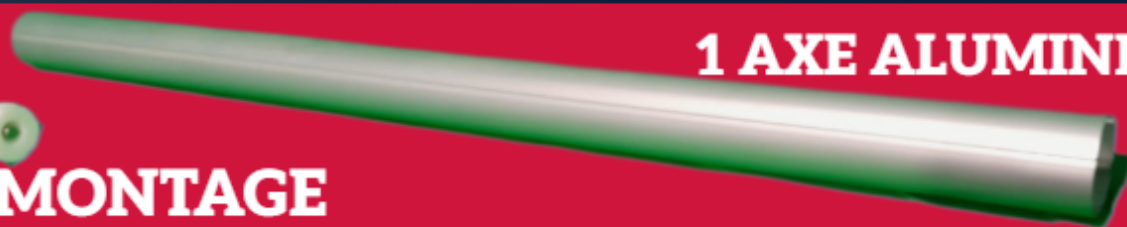
CONTENU DE LA PALETTE

1 AXE ALUMINIUM



1 MONTAGE

OPPOSÉ MOTEUR



1 MOTEUR



**Sangles
d'enroulement
fixation à l'axe**



**1 Coffret
électrique**

**1 Commutateur
à clé**



**Equerres de fixations
des boucles
anti-soulèvements**



**Sachet
de visserie**



**Boucles
anti-soulèvement**

anti-soulèvement



TABLIER

Lés de 50cm

de lames

(6 lames/lé)

INSTALLATION DE L'ENROULEUR SUR COQUE POLYESTER



**Palier
Fixe**



**Palier
Moteur**



**Traversée
de paroi**



**Boitier de
raccordement
"non fourni"**



**Guide
Roulette**



**Lés de 6 lames et sangle
de liaison avec l'arbre**

INSTALLATION DE L'ENROULEUR SUR COQUE POLYESTER



**Passage du câble
d'alimentation**



**Articulation moteur
à la verticale**



Goupille Moteur



**Pose sur
palier fixe**

Veillez à bien positionner l'arbre afin de rendre la gorge accessible pour insérer les vis des sangles de liaison.



**Goupille sur
palier fixe**



Serrage de la bague

LIAISON DE LA COUVERTURE À L'AXE



**1. Pose de la lé
de 6 lames**



**2. Avec les sangles
de liaison.**



**3. Insertion des
Écrous carrés**



**4. Positionner les écrous
face aux sangles**



**5. Psser les vis
dans les œillets**



6. Serrage de la vis

**Veillez à bien positionner les sangles de liaison
entre les roulettes de guidage.**



RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE



Assemblage de la colonne de boîte de connexion

SCHEMA D'INSTALLATION DE LA BOITE DE CONNEXION

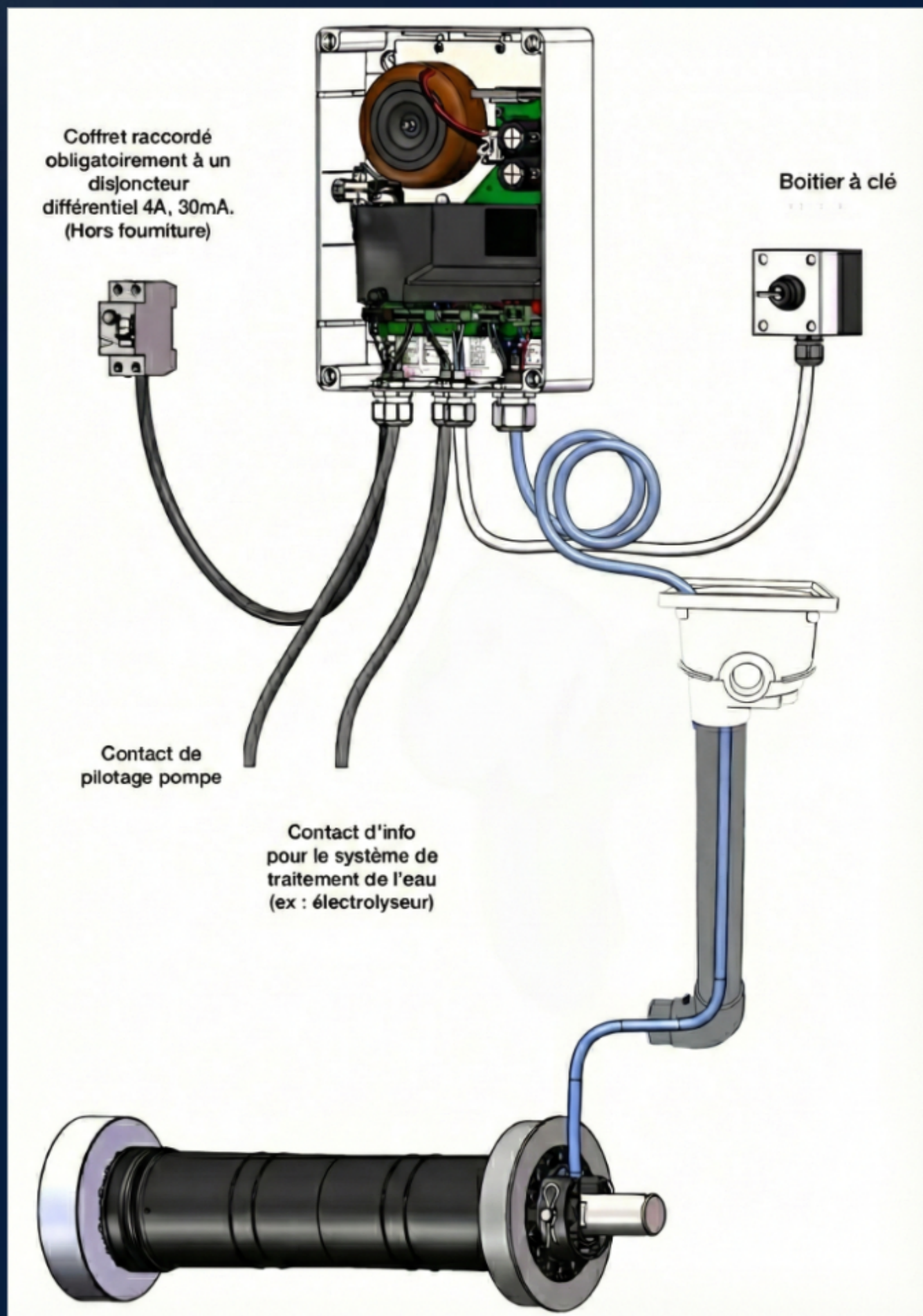


Positionner impérativement la boîte de connexion après la ceinture béton.

Prévoir de la gaine tpc 40 pour faire la jonction entre le moteur du volet vers le local technique.

RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE

Avec câble de 20 mètres

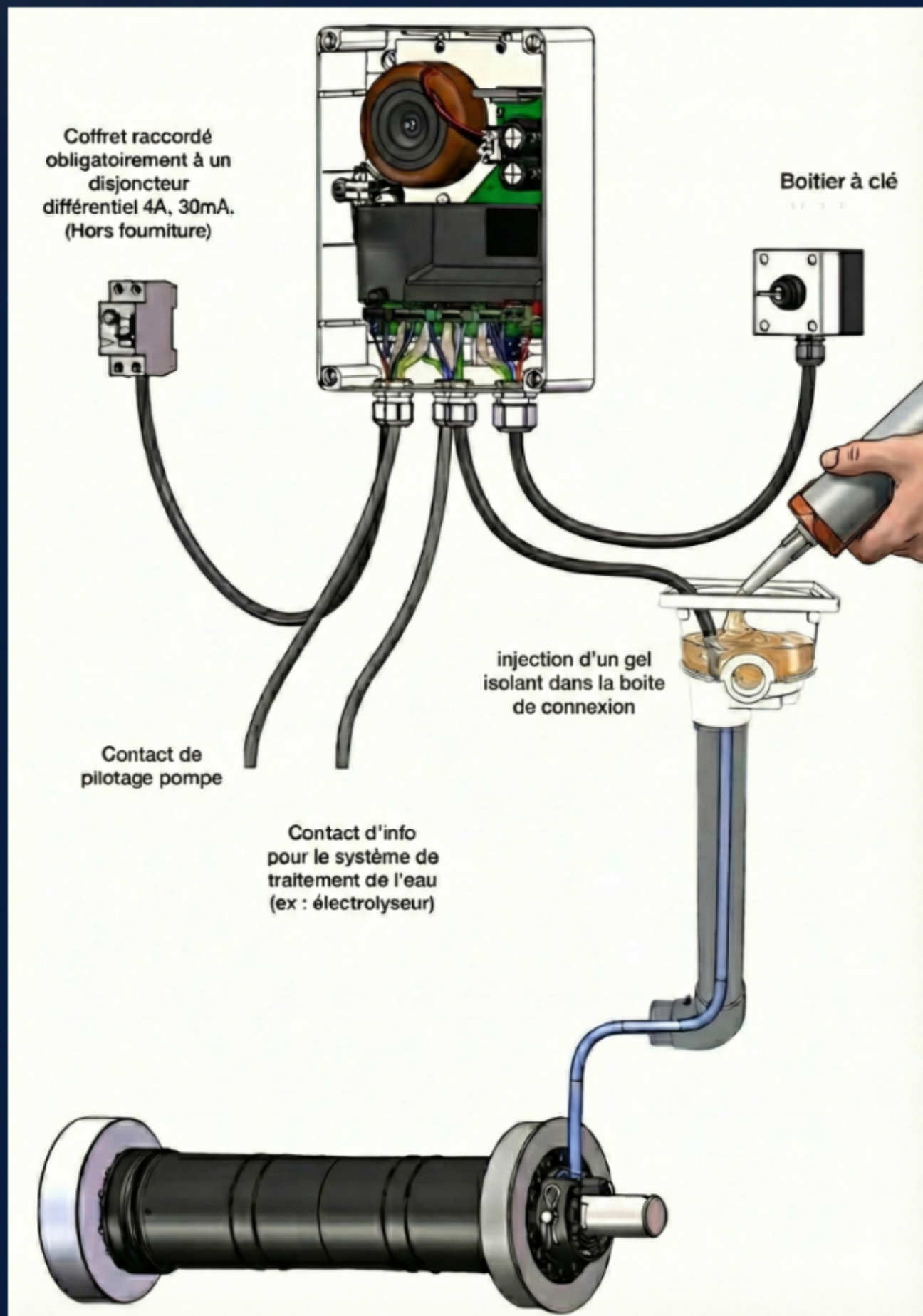


Veillez bien à conserver une boucle dans la boîte de connexion.

RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE

Au-delà de 20 mètres.

L'installateur doit adapter la section du câble au niveau de la boîte de connexion en fonction de la distance jusqu'au coffret.



Il convient de conserver environ 2 mètres du câble d'origine afin de permettre la connexion avec le nouveau câble.

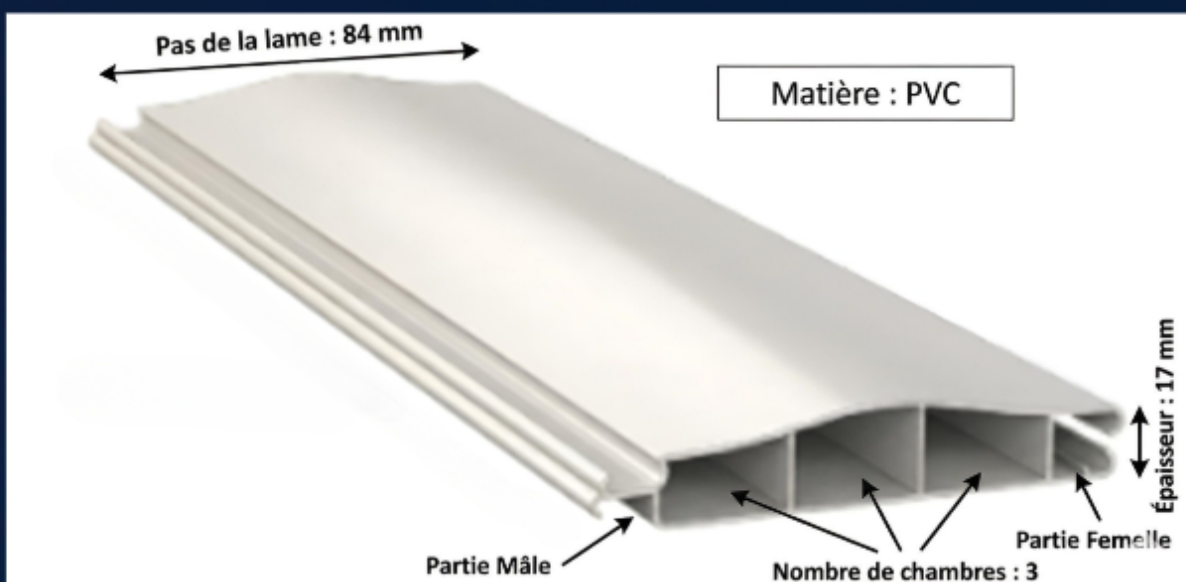
MISE EN PLACE DES LAMES

- Les lames des tabliers Éternelle Cover disposent d'ailettes de finition, celles-ci sont amovibles pour pouvoir adapter le tablier si une erreur de prise de cotes (largeur du bassin) a été commise.



- Les lames ne doivent en aucun cas frotter sur les nez des margelles au risque de détériorer des ailettes et les bouchons, donc l'étanchéité du tablier.

- **Rappel** : en dessous d'une température de 10°C pour l'air comme pour l'eau, les lames doivent être assemblées en prenant toutes les précautions nécessaires pour ne pas les fragiliser, au risque de créer des amorces de ruptures. En dessous de 5°C (air/eau), il est vivement déconseillé de les manipuler.



MISE EN PLACE DES LAMES

- Assemblage de la couverture à effectuer sur la piscine en eau.
- Transférez les lames directement sur l'eau de la piscine en évitant tout contact mécanique ou frottement entre les lames ou avec le sol.
- Placez les lames "face bombée" vers le ciel et la partie mâle côté axe.

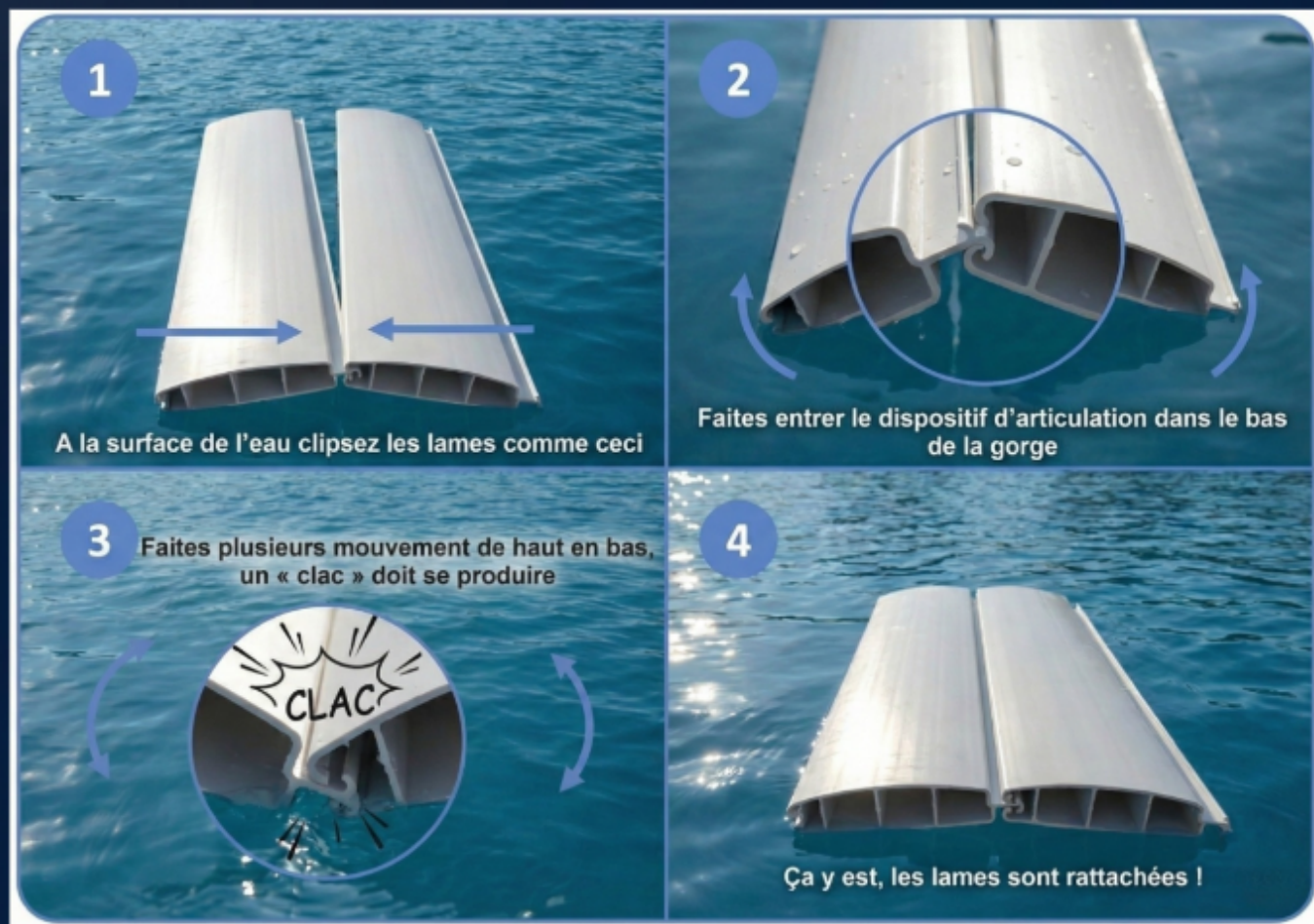


- Assemblez les paquets de lames en commençant par les lames côté axe.
- Répartir de manière égale le jeu latéral de la couverture sur le bassin.
- Installer uniquement le nombre de lames strictement nécessaire pour assurer la fermeture complète du plan d'eau.
- Aucune lame ne doit revenir ou être stockée dans le caisson du logement du volet.



MISE EN PLACE DES LAMES

- Reproduire un mouvement d'oscillation jusqu'à l'encliquetage total des lames.



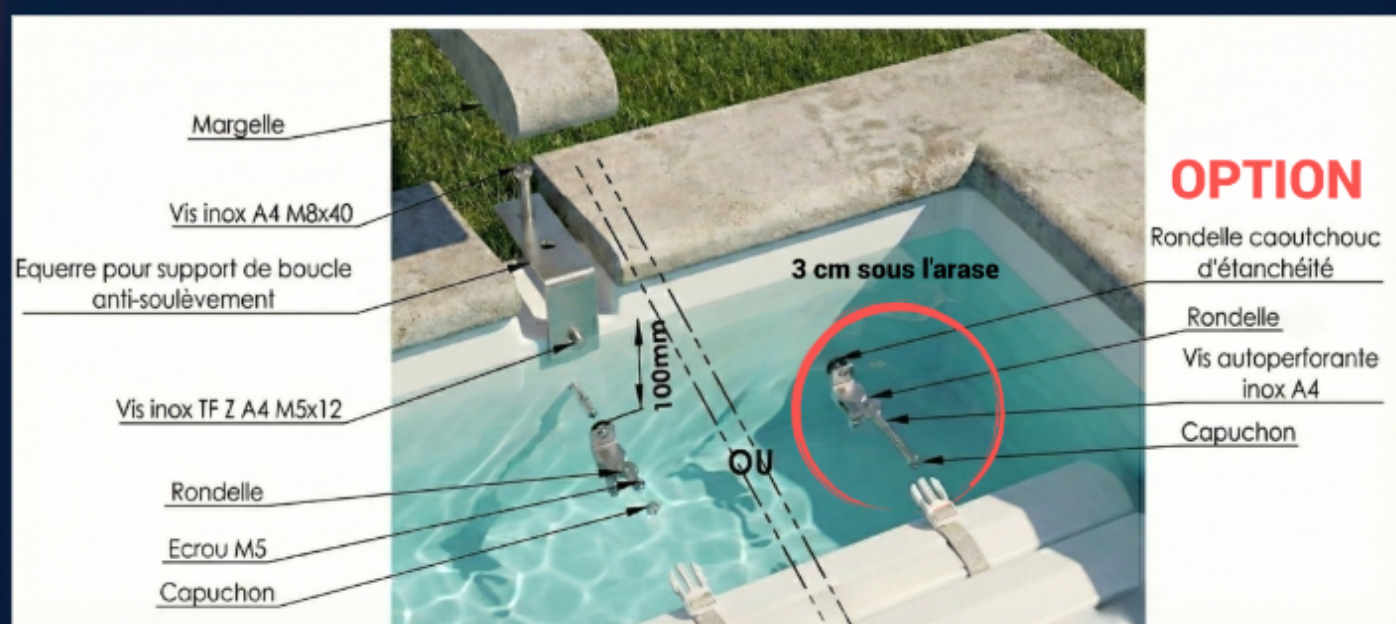
-Plaquez le tablier contre la longueur du bassin. Contrôlez que le jeu entre l'extrémité des ailettes et la paroi du bassin ne soit pas supérieur à 7 cm car dans ce cas la conformité de la couverture automatique est remise en cause.



POSITIONNEMENT DES BOUCLES

ANTI-SOULÈVEMENTS

-Les boucles anti-soulèvement sont installées aux extrémités de chaque côté du volet de la piscine. Les sangles de fermeture sont conçues pour s'attacher fermement à la structure, comme les points d'ancrage sous margelle ou le bord de la piscine. Lorsqu'elles sont correctement attachées, elles permettent d'éviter que le volet se soulève.



-Les boucles anti-soulèvement sont des dispositifs de sécurité essentiels sur les volets de piscine. Nos sangles sont conçues pour empêcher le soulèvement involontaire du volet de piscine et éviter ainsi des risques d'accident pour les enfants ou les animaux domestiques par exemple.

ATTENTION :

Assurez-vous avant l'installation du bon niveau d'eau de votre bassin.

Les boucles anti-soulèvement doivent être impérativement fixés au-dessus de la ligne d'eau.

UTILISATION DE LA COUVERTURE:

Important : toujours garder la vue sur le bassin pendant les opérations d'ouverture et de fermeture. Contrôlez l'absence de baigneur ou de corps étranger (y compris le robot de nettoyage) dans le bassin avant et pendant la manœuvre.

1- CONDITIONS PRÉALABLES À L'UTILISATION

Vérifier systématiquement le niveau d'eau avant toute manœuvre :

Un niveau trop haut ou trop bas peut empêcher le déroulement normal.

Ne jamais vidanger la piscine sans l'accord de votre installateur.

Pour les lames polycarbonate, celles-ci doivent impérativement rester immergées afin d'éviter toute déformation irréversible..

2- CONSIGNES GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ

La couverture automatique est un dispositif de sécurité, elle ne remplace en aucun cas la surveillance humaine.

Seul un adulte est autorisé à manœuvrer le volet.

Pendant toute opération d'ouverture ou de fermeture :

Conserver une vue permanente sur le bassin.

Vérifier l'absence totale de baigneurs, d'enfants, d'animaux et de corps étrangers (robot, jouets, bouées, matelas, etc.).

Ne jamais laisser la clé, la télécommande ou l'accès smartphone à disposition après utilisation.

La couverture doit toujours être totalement ouverte ou totalement fermée.

Toute position intermédiaire est strictement interdite.



UTILISATION DE LA COUVERTURE:

3. UTILISATION DE LA COUVERTURE

3.1 Ouverture du bassin

1. Déverrouiller obligatoirement les attaches de sécurité / boucles anti-soulèvement.

2. Actionner la commande :

- Modèle avec fin de course :

Une impulsion suffit. L'enroulement est automatique et s'arrête en fin de course.

3. Pour arrêter l'enroulement en cas de besoin, effectuer une impulsion dans le sens fermeture.

4. Retirer et ranger le dispositif de commande après ouverture complète.

3.2 Fermeture du bassin

1. Actionner la commande en position fermeture :

- Maintenir la commande jusqu'à fermeture complète.

2. Verrouiller impérativement les attaches de sécurité après fermeture.

3. Retirer et ranger la clé ou la télécommande.

4. Il est strictement interdit d'arrêter la couverture en position intermédiaire.



UTILISATION DE LA COUVERTURE:

4. CONDITIONS D'EXPLOITATION - QUALITÉ DE L'EAU

Une eau mal équilibrée peut provoquer taches, oxydations et déformations irréversibles.

Valeurs recommandées :

pH : 7,2 à 7,6

Chlore : 0,7 à 1,2 ppm

Brome : 1 à 2 ppm

TH : 15 à 25 °f

TAC : 10 à 30 °f

ICA : 30 à 50 ppm

Température de l'eau : < 30 °C

En période estivale, lorsque la piscine est fermée :

La filtration doit fonctionner en journée afin d'homogénéiser la température de l'eau.

Les lames solaires sont déconseillées dans les régions fortement ensoleillées.

5. TRAITEMENT PAR ÉLECTROLYSE AU SEL

Lorsque la couverture est fermée :

La production de chlore doit être réduite d'au moins 60 %.

L'électrolyseur doit impérativement être asservi à la fermeture du volet.

L'installation d'un dispositif de sécurité type S.C.P. (Stop Chlore Potential) est fortement recommandée.

En cas de surdosage :

Ouvrir la couverture.

Mettre la filtration en marche.

Surveiller impérativement l'accès au bassin.



UTILISATION DE LA COUVERTURE:

6. ENTRETIEN - À LA CHARGE DU PROPRIÉTAIRE

6.1 Nettoyage de la couverture

- Nettoyer régulièrement la couverture afin qu'elle ne soit pas enroulée avec des débris végétaux ou autres (ce genre de pourrissement engendré par l'accumulation des feuilles n'est pas pris sous garantie)

- Nettoyer la couverture à l'aide d'un appareil de haute pression, toujours nettoyer à distance raisonnable.

- Utiliser uniquement :

Produits nettoyants doux, non abrasifs, non moussants et sans solvants.

Interdictions : Éponges abrasives, solvants.

6.2 Vérifications régulières

Vérifier à chaque fermeture :

Le bon verrouillage des attaches de sécurité.

L'état des sangles (axe/lames et lames/attaches).

En période de forte chaleur :

Dérouler le tablier sur l'eau.

Assurer une bonne circulation de l'eau pour éviter toute surchauffe de l'axe.

Il est strictement interdit de couvrir les lames hors d'eau.



UTILISATION DE LA COUVERTURE:

7. CONSEILS D'HIVERNAGE

Ne jamais laisser le tablier enroulé sur l'axe en période d'hivernage.

Sécuriser le bassin :

- Dérouler entièrement le tablier.**
- Verrouiller les attaches de sécurité.**

Traiter l'eau avec des produits d'hivernage adaptés.

Couper l'alimentation électrique du coffret pour éviter toute manœuvre en présence de gel.

L'hivernage actif est fortement recommandé et doit être réalisé par un professionnel.

L'utilisation d'une bâche de protection complémentaire est conseillée pour limiter les dépôts organiques sur les lames.

8. MAINTENANCE ET SERVICE APRÈS-VENTE

Vérifier régulièrement :

- L'état des lames (remplacer toute lame fissurée ou endommagée).**
- Le bon réglage des fins de course.**
- Le fonctionnement de la motorisation.**

Les pièces de rechange doivent être d'origine Éternelle Cover.

Toute modification ou utilisation de pièces non conformes entraîne la perte immédiate de la garantie.

En cas de panne empêchant la fermeture :

- La piscine n'est plus sécurisée.**
- L'accès au bassin doit être strictement interdit, notamment aux enfants.**

RESPONSABILITÉS & GARANTIES

RESPONSABILITÉS DU FABRICANT – ÉTERNELLE COVER

ÉTERNELLE COVER conçoit et fournit des couvertures automatiques de piscine conformes aux règles de l'art et aux normes en vigueur à la date de fabrication.

La responsabilité d'ÉTERNELLE COVER est strictement limitée :

À la fourniture de matériels conformes à leur destination.

Au remplacement ou à la réparation des pièces reconnues défectueuses dans le cadre des garanties définies ci-après.

ÉTERNELLE COVER ne saurait être tenue responsable :

D'une mauvaise installation.

D'une utilisation non conforme à la présente notice.

D'un défaut d'entretien ou de traitement de l'eau.

D'une modification du matériel ou de l'utilisation de pièces non d'origine.

Des conséquences liées à une absence de surveillance humaine du bassin.



RESPONSABILITÉS & GARANTIES

RESPONSABILITÉS DE L'INSTALLATEUR

L'installateur est responsable :

- **De la conformité de l'installation aux prescriptions techniques ÉTERNELLE COVER.**
- **Du respect des normes et réglementations applicables (notamment la norme NF P90-308 lorsque le volet est utilisé comme dispositif de sécurité).**
- **Du réglage correct des fins de course, des attaches de sécurité et de la motorisation.**
- **De l'information et de la formation de l'utilisateur lors de la mise en service.**
- **Toute installation non conforme dégage ÉTERNELLE COVER de toute responsabilité.**

RESPONSABILITÉS DE L'UTILISATEUR / PROPRIÉTAIRE

Le propriétaire de la piscine est seul responsable :

De l'utilisation du volet conformément à la notice.

Du maintien permanent d'un équilibre chimique de l'eau conforme aux prescriptions.

De l'entretien régulier du volet roulant.

De la surveillance de l'accès au bassin, même lorsque la couverture est fermée.

Du verrouillage systématique des attaches de sécurité après fermeture.

La couverture automatique est un complément de sécurité et ne se substitue en aucun cas à la vigilance des adultes.



RESPONSABILITÉS & GARANTIES

GARANTIES ÉTERNELLE COVER

- Étendue de la garantie :

Sauf dispositions contractuelles spécifiques, ÉTERNELLE COVER garantit ses produits contre tout défaut de fabrication ou de matière, à compter de la date de livraison :

- **Structure, axe, supports, pièces mécaniques : 3 ans à l'exception de la corrosion.**
- **Motorisation et composants électriques : 4 ans pour le matériel électrique SIREM (moteur électrique, coffret)**
- **Lames PVC ou polycarbonate : 3 ans hors déformations liées à la chaleur, au déséquilibre de l'eau ou à une mauvaise utilisation.**

La garantie s'applique exclusivement à des produits :

- **Installés ET Utilisés conformément à la notice.**
- **Entretenus régulièrement.**

- Exclusions de garantie :

La garantie ne couvre en aucun cas :

- **Les déformations de lames dues :**
À une eau mal équilibrée / À une température excessive /
À une exposition prolongée hors d'eau.
 - **Les dommages liés :**
Au gel. / Aux chocs / Aux corps étrangers enroulés dans le
tablier / À l'accumulation de végétaux ou de déchets.
 - **Les conséquences d'un surdosage ou sous-dosage de produits de traitement.**
 - **Les dommages dus à l'électrolyse au sel non asservie à la couverture.**
 - **Les pièces d'usure normale (sangles, attaches, joints).**
- Toute intervention ou modification réalisée hors du réseau ÉTERNELLE COVER ou avec des pièces non d'origine.**

RESPONSABILITÉS & GARANTIES

- CONDITIONS DE MAINTIEN DE LA GARANTIE

Pour conserver le bénéfice de la garantie, il est impératif de :

Respecter scrupuleusement les consignes d'utilisation, d'entretien et d'hivernage.

Maintenir les paramètres de l'eau dans les plages recommandées.

Utiliser exclusivement des pièces détachées d'origine ÉTERNELLE COVER.

Faire réaliser les opérations de maintenance par un professionnel qualifié.

Le non-respect d'une seule de ces conditions entraîne la déchéance immédiate de la garantie.

- LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

ÉTERNELLE COVER ne pourra être tenue responsable :

Des dommages indirects ou immatériels.

De la perte de jouissance du bassin.

Des conséquences financières liées à une immobilisation du matériel.

De tout accident résultant d'un non-respect des règles de sécurité.

- DISPOSITIONS FINALES

La présente notice fait partie intégrante du produit.

Elle doit être conservée pendant toute la durée de vie du volet roulant et transmise en cas de cession du bassin.

Toute réclamation devra être accompagnée :

D'une preuve d'achat.

D'un descriptif précis du défaut constaté.

De photographies si nécessaire.



CONSIGNES DE SÉCURITÉ

⚠ IMPORTANT - À LIRE ATTENTIVEMENT

Même équipée d'une couverture automatique de sécurité conforme à la norme NF P 90-308, une piscine reste dangereuse.

La couverture ne remplace jamais la vigilance d'un adulte.

Numéros d'urgence (France)

À afficher près de la piscine :

Pompiers : 18 ou 112

SAMU : 15

Centre antipoison : +33 (0)1 40 05 48 48



La meilleure protection contre les accidents reste la vigilance humaine.

Une couverture fermée et verrouillée, associée à des adultes attentifs, est la meilleure sécurité pour votre famille.





**247 ZA les Gravières,
24700 Saint-Martial-d'Artenset**



**contact-cover@groupe-eternelle.com
sav-cover@groupe-eternelle.com**



<https://groupe-eternelle.com/eternelle-cover>



**Groupe Éternelle
68 Rue de la Salamandre ZA Les Graules
24400 Les Lèches**

**FABRIQUÉ
EN FRANCE**

